

RHÔNE FM - Légèrement plus de bruit à Payerne avec l'arrivée des F-35A

Le bruit augmentera légèrement dans la zone de l'aérodrome militaire de Payerne avec l'exploitation future de l'avion de combat F-35A. L'exposition au bruit ne changera en revanche pas à Emmen (LU) et à Meiringen (BE), elle diminuera même légèrement.

[News ATS, Keystone-ATS](#)

07 déc. 2023, 21:00

Le Département de la défense (DDPS) a informé les autorités des communes concernées, a-t-il annoncé jeudi. L'Office fédéral de l'armement armasuisse a calculé les immissions de bruit avec le Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (Empa) et le soutien du constructeur Lockheed Martin. Bien qu'un décollage isolé du F-35A soit un peu plus bruyant, l'exposition annuelle reste à peu près au niveau actuel en raison de la réduction significative du nombre de mouvements aériens, explique le DDPS.

Les calculs effectués pour le site de Payerne ont montré que l'exposition au bruit est légèrement supérieure à celle du dernier calcul du bruit. Cela s'explique par divers facteurs : d'une part, le précédent calcul du bruit se basait sur 11'000 mouvements de jets, dont un tiers concernait le F-5, nettement moins bruyant. La réduction de moitié des mouvements aériens avec le F-35A a donc un impact moins important. D'autre part, il s'est avéré que la pente des profils de vol du F/A-18 utilisés à l'époque a été supposée légèrement trop raide.

Enfin, les calculs montrent que le terrain plus plat que celui d'Emmen et de Meiringen influe plus fortement sur les courbes d'exposition au bruit.

Suite de la procédure

Pour l'introduction du F-35A, les "fiches de coordination" des trois aérodromes militaires doivent être adaptées dans le plan sectoriel militaire et l'exposition au bruit admissible doit être fixée. L'adaptation des fiches est décidée par le Conseil fédéral après consultation des cantons et des communes et avec la participation de la population. L'exposition au bruit admissible est fixée par le DDPS après une mise à l'enquête publique.

L'exploitation des nouveaux avions de combat F-35A est prévue pour 2028. La Suisse en a acheté 36 exemplaires aux Etats-Unis pour remplacer ses vingt-cinq F-5 Tiger et trente F/A-18 Hornet. Les bases militaires de Payerne, Emmen et Meiringen doivent être réaménagées en vue des F-35A. Sur le site vaudois, plus de 400 millions de francs ont été investis ces dix dernières années, et 250 millions sont prévus **dans les dix prochaines**. Outre les adaptations pour le F-35A, ils sont destinés par exemple au centre médical, au nouveau complexe administratif et à l'assainissement des surfaces de vol.